



## Section de Saône & Loire

MACON, le 1er octobre 2015

### Déclaration liminaire au CTL du 1er octobre 2015

Monsieur le Président,

Les hasards du calendrier ont conduit à un ordre du jour qui regroupe la suppression d'un poste comptable et les risques professionnels.

Pour **FO-DGFIP 71**, ces deux sujets présentent plusieurs points communs :

- Tout d'abord leur durée : la suppression du poste de Verdun sur le Doubs, évoquée depuis des années, arrive aujourd'hui à échéance. C'est également le cas du DUERP, dont le bilan 2013/2014 est présenté en septembre 2015.

- Ensuite le coût humain : beaucoup de personnes ont été mobilisées pour cet aboutissement - des chefs de poste à Verdun sur le Doubs, des équipes et en premier lieu l'assistant de prévention, mais également les services de Direction, les chefs de postes comptables, les chefs de services et l'ensemble des agents du réseau.

- Enfin un résultat que nous jugeons mitigé, où la frustration est de mise dans les deux cas : la fermeture du CFP de Verdun sur le Doubs qui nous est présentée aujourd'hui est pratiquement actée. C'est dans ce contexte que les risques psychosociaux sont les plus importants et doivent être pris en compte.

**FO-DGFIP 71** note cependant une grande différence : si la fermeture de Verdun sur le Doubs marque la fin d'une structure, le DUERP et le programme annuel de prévention marque, du moins nous l'espérons profondément, un début de prise en compte des conditions de vie au travail.

Dans le cas de Verdun sur le Doubs, nous ne doutons pas un instant que de nombreux arguments vont être mis en avant pour justifier la fermeture :

- l'absence de chefs de poste installés dans la durée : nous n'oublions pas que ce poste a été gelé
- le mal être et les difficultés des agents : il n'en est rien : nous avons rencontré des collègues compétentes, Josiane et Marie Christine, qui nous ont confié qu'elles se sentaient bien à Verdun. D'ailleurs, la qualité du service rendu n'a jamais été mis en cause.
- les économies budgétaires : celles-ci sont faibles et les aménagements liés à la restructuration du Poste de Pierre de Bresse seront importantes.

C'est pourquoi nous regrettons cette fermeture basée sur le pur dogmatisme d'une adaptation structure réseau qui conduit à supprimer les postes pour, au final, malgré les discours rassurants des décideurs, aboutiront inéluctablement à une suppression des missions.

C'est ce dogmatisme qui finira selon nous par avoir raison d'un réseau de postes comptables qui est la colonne vertébrale de la Direction Générale des Finances publiques dans les territoires.